



AERO-CLUB DU GAILLACOIS

ATTESTATION

Je soussigné,, membre de l'aéro-club du Gaillacois certifie sur l'honneur que j'ai pris connaissance de tous les modules concernant la formation d'avitailleur sur la procédure et les consignes de sécurité de la station service de l'aérodrome de Gaillac-Lisle sur Tarn (LFDG) :

Modules	Désignation	Date
Module 1	Avitaillement.pdf	
Module 2 Vidéo BP	Les produits	
	Les risques	
	Les installations	
	La procédure d'avitaillement	
Module 3	Risque carburant on Vimeo.mp4	
Module 4	Consignes sécurité avitaillement.pdf	
Module 5	Risque incendie extincteur 2.pdf	
Module 6	Les extincteurs.pdf	
Module 7	Check-list avitaillement.pdf	
Module 8	Procédure purge pompe à essence.pdf	
Module 9	Station service d'avitaillement mobile	

Le fait d'avoir assimilé les modules de la formation d'avitailleur, vaut autorisation d'accès à la Station Service de l'aérodrome de GAILLAC-LISLE sur TARN (LFDG) et à l'avitaillement des aéronefs.

Cette autorisation de l'exploitant est révoquée par le Comité Directeur de l'aéro-club du Gaillacois, dans le cas d'un manquement aux règlements définis dans les différents modules.

Fait à :

Le :